

## Recherches sociographiques



Jean-François PAYETTE, *Politique étrangère du Québec. Entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 330 p.

Louis Bélanger

Volume 62, numéro 1, janvier–avril 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082620ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082620ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, L. (2021). Compte rendu de [Jean-François PAYETTE, *Politique étrangère du Québec. Entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 330 p.] *Recherches sociographiques*, 62(1), 208–210.  
<https://doi.org/10.7202/1082620ar>

été retenues pour écrire le livre sont principalement issues de la correspondance et des récits historiques. L'ouvrage est agrémenté de très nombreuses citations, souvent des extraits de correspondance, qui invitent le lecteur à plonger au plus près de la situation dans laquelle se trouvaient les nobles canadiens. En plus des citations, l'auteur a ajouté de très nombreuses illustrations, principalement des portraits de nobles canadiens permettant d'incarner les personnages qui construisent cette histoire. La lecture en est donc tout à fait plaisante.

Ce livre remplit l'objectif qu'il annonce en introduction, à savoir retracer par « une description minutieuse des faits » « le parcours d'individus d'une même famille sur plusieurs générations », en se laissant guider par les sources retenues. En effet, l'auteur s'appuie principalement sur les notices du *Dictionnaire biographique canadien*, sur des récits comme celui de Philippe Aubert de Gaspé, ou sur des monographies familiales (Robert de Roquebrune, Pierre-Georges Roy, etc.) qui, malgré l'utilisation complémentaire d'ouvrages d'historiens plus récents, entraînent le propos vers une forme de récit historique. C'est la conjoncture qui structure la présentation de ces parcours et non les plans d'action adoptés par les nobles canadiens. L'auteur a choisi de répondre de manière descriptive aux nombreuses questions soulevées en introduction, là où une analyse plus fine des « stratégies mises en place par ces nobles canadiens » aurait pu être attendue.

L'ouvrage a le mérite de présenter une bonne synthèse, accessible et utile, qui retrace clairement ce qu'il est advenu des nobles canadiens entre la Conquête et l'Acte d'Union en parcourant les différents changements de conjoncture politique qui s'enchaînent de 1760 à 1840.

Virginie CHALEUR-LAUNAY

*Lycée Français Charles de Gaule de Londres*  
virginie.chaleur@gmail.com

Jean-François PAYETTE, *Politique étrangère du Québec. Entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 330 p.

Le gouvernement du Québec revendique, depuis les débuts de la Révolution tranquille, le droit de mener une action internationale autonome, à tout le moins dans les champs de compétence de la province. Selon le mot de Jean Charest, alors Premier ministre : « ce qui est de notre compétence chez nous est de notre compétence partout ». Après avoir, dans les années soixante, espéré pouvoir négocier avec Ottawa un arrangement constitutionnel clarifiant les bases de cet engagement hors frontières, le Québec a dû se résoudre à exploiter les ambiguïtés du cadre juridique de la fédération pour occuper, à coups de précédents et à force de ténacité, tout l'espace diplomatique permis et y camper ses positions. L'État québécois a ainsi institutionnalisé un ensemble de pratiques affirmant sa prétention à l'autonomie en matière de relations internationales. Il met en place un réseau de « délégations » aux allures d'ambassades, il signe avec des États étrangers des « ententes » en cherchant à masquer leur dépendance à l'égard de traités conclus par le gouvernement

fédéral, il nomme un représentant à l'UNESCO qui n'est en fait que membre de la délégation canadienne, il soumet symboliquement au parlement l'« approbation » de traités conclus par le Canada mais qu'il juge ressortir en partie à sa compétence constitutionnelle, et ainsi de suite.

Cette activité, explique Jean-François Payette dans son ouvrage, a des effets mystifiants. Elle construirait l'image trompeuse d'un Québec capable, dans le cadre constitutionnel existant, de disposer d'une personnalité internationale distincte et de défendre au-delà de ses frontières son « intérêt national ». Or, pour l'auteur – qui ne cache pas ses convictions indépendantistes –, bien que le Québec ait ainsi développé une action extérieure d'une portée sans équivalent pour un État fédéré, celle-ci demeure nécessairement handicapée par son statut de province, qui le condamne à la sujétion juridique en matière de relations internationales. Le mythe serait, selon Payette, reproduit et accrédité par le monde académique lorsque des auteurs, par simple négligence ou aveuglement, commettraient l'erreur de qualifier de « politique étrangère » l'action internationale du Québec. Une véritable politique étrangère serait plutôt, selon lui, tout à la fois ce à quoi le Québec devrait aspirer en tant qu'État *national* et ce dont il est privé en tant qu'État *non souverain*.

Sur le plan de la science politique, la fixation que fait Payette sur le concept de politique étrangère, bien rendue par le titre du livre, est difficile à comprendre. D'abord parce que, contrairement à ce qu'il tente de démontrer, ce concept ne sert pas exclusivement à nommer, dans la littérature académique, la politique extérieure des États *souverains* et, encore moins, celle d'États *nationaux*. Ensuite, on s'étonne de cette problématique que construit Payette autour de l'inadéquation du concept de politique étrangère puisque celui-ci est en fait, aujourd'hui, rarement mobilisé pour étudier l'action internationale du Québec. On lui préfère généralement, au sein de la communauté académique, celui de paradiplomatie. Lequel, comme l'auteur l'explique lui-même en annexe de l'ouvrage, a justement été forgé pour désigner l'action internationale d'entités politiques non souveraines. Payette force donc passablement la note en tentant de vêtir d'habits académiques une ambition essentiellement politique; celle de combattre l'idée que le Québec ait pu trouver dans le régime politico-juridique canadien la flexibilité lui permettant de défendre ses intérêts sur la scène internationale.

Ces considérations sémantiques débouchent sur un traitement essentiellement descriptif et historique du sujet. Payette refait le récit de l'histoire des relations internationales du Québec de la Conquête à aujourd'hui. Cette histoire a déjà été racontée, en particulier par des hauts fonctionnaires comme Gaston Cholette, Claude Morin ou André Patry, mais aussi par plusieurs politologues comme Louis Balthazar, Luc Bernier ou Stéphane Paquin. L'ouvrage offre une bonne synthèse et une mise à jour de ce matériau, mais sans rien y ajouter de particulièrement significatif. Le récit est soutenu par une trentaine d'entretiens, mais tous menés avec des acteurs ou intellectuels susceptibles de soutenir la thèse de l'auteur. Il est en effet frappant que d'anciens premiers ministres ou ministres responsables des relations internationales sous des gouvernements péquistes comme Louise Beaudoin, Bernard Landry, Jean-François Lisée, Jacques-Yvan Morin ou Jacques Parizeau aient ensemble fourni plus d'une douzaine d'entretiens alors qu'aucun

ancien titulaire de charge sous un gouvernement libéral à Québec – sauf Paul Gérin-Lajoie – ou sous un gouvernement fédéral n’a été entendu. Tout aussi surprenant est le fait que la thèse de doctorat dont est tiré le livre ait été dirigée par Bernard Landry et évaluée par Louise Beaudoin. Qui se retrouvent donc dans les rôles à la fois d’objets, de héros, de sources et d’évaluateurs de cet ouvrage universitaire.

Louis BÉLANGER

*Université Laval*

*Louis.Belanger@hei.ulaval.ca*

Marc-Urbain PROULX, *Splendeurs, misères et ressorts des régions. Vers un nouveau cycle de développement régional*, Presses de l’Université du Québec, Collection Science régionale, 2019, 245 p.

Le domaine des études en développement régional, auquel les chercheurs québécois en sciences sociales ont contribué de manière significative selon Claude Lacour, grand spécialiste français de ce champ d’études, serait en déclin tant aux États-Unis qu’en Europe. L’émergence d’une science régionale québécoise est attestée par la mise en place de plusieurs formations universitaires de cycles supérieurs dans plusieurs universités, et notamment celles du réseau de l’Université du Québec, et par la reconnaissance depuis 2003 du CRDT (Centre de recherche en développement territorial) par le Fonds de recherche du Québec - Sociétés et Culture. Cette reconnaissance s’appuie sur l’originalité des approches théoriques et surtout méthodologiques de la recherche québécoise en sciences régionales qui valorisent la co-construction des questions de recherche avec les acteurs sociaux pour produire des connaissances pour l’action. La diffusion, ou le partage, des connaissances prennent une importance particulière pour ce domaine de recherche, d’où la valorisation des publications dans les revues dites de transfert et la mise en place de la collection « Sciences régionales » aux Presses de l’Université du Québec. Parmi les dix-sept livres publiés à ce jour dans cette collection, on trouve d’ailleurs les ouvrages *Science du territoire. Perspectives québécoises* (2008) et *Sciences du territoire, Tome 2, Défis méthodologiques* (2014), qui sont considérés comme les ouvrages qui ont le plus contribué à la formation de cette École québécoise de sciences régionales.

D’entrée de jeu, en 4<sup>e</sup> de couverture, Marc-Urbain Proulx, spécialiste reconnu des questions régionales, plante le décor : après des décollages souvent fulgurants, les régions qui comptaient pour 17 % de la population du Québec en 1960, n’en représentent plus que 10 % de nos jours. Selon lui, les périphéries québécoises, synonymes de régions pour lui, sont peu diversifiées sur le plan industriel malgré une extraction massive de matières premières livrées sur le marché mondial. Ces régions seraient entrées dans une dynamique de transition alimentée tant par l’intensification technologique que par l’épuisement de certaines ressources naturelles, la mobilité des travailleurs, la sensibilité environnementale, la montée en puissance du tertiaire supérieur et l’affirmation de l’acceptabilité sociale des grands projets.

Mais cet ouvrage s’intéresse aux efforts consentis par les pouvoirs publics pour « occuper, aménager, gouverner et développer les régions du Québec ». À partir